



## "Découvrons notre Constitution"

### Palmarès national 2017-2018



Ecole Pablo Picasso de Saint-Michel sur Orge (académie de Versailles) : 27 élèves de CM1-CM2 pour le projet intitulé "Dans ce mot là, Liberté"

[la démarche pédagogique](#)  
[le projet](#)



Collège Toulouse Lautrec de Toulouse (académie de Toulouse) : 15 élèves de 6e d'UPE2A pour le projet intitulé "Quand les élèves d'UPE2A rencontrent la République"

[la démarche pédagogique](#)  
[extrait du projet](#)



Collège les Etines du Coteau (académie de Lyon) : 15 élèves de 5e SEGPA pour le projet intitulé "Il était une fois la Constitution"

[la démarche pédagogique](#)  
[extrait du projet](#)



© Philippe DEVERNAY

## Palmarès national 2016-2017



32 élèves de CM1-CM2 de **l'école publique communale de Sassay** (Loir-et-Cher) pour le projet intitulé :



*"Des Histoires pour comprendre la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789"*

Ecriture de textes dans lesquels la connaissance de la règle de droit solutionne des situations anormales et injustes.



24 élèves de CM2 de **l'école publique communale Les Tilleuls de Fenain** (Nord) pour le projet intitulé :



*"Jeu : Découvrons notre Constitution"*

Création d'un jeu de plateau sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.



27 élèves de 6ème du **collège Roger Quillot de Clermont-Ferrand** (Puy-de-Dôme) pour le projet intitulé :



*"Les toujours Trémobiles du quartier Trémonteix vous parlent de la Constitution"*

vidéo d'animation mettant en scène des personnages abordant les différents pouvoirs de la Constitution française.

Le jury a également souhaité attribuer 3 mentions spéciales à :

- **L'école publique communale Henri Barbusse de Somain** (département du Nord, académie de Lille), pour la qualité « artistique » de son projet ;
- **L'école publique communale de Semoy** (département du Loiret, académie d'Orléans-Tours), pour « l'originalité » de son projet ;
- **Le collège François Verdier de Lézat-sur-Lèze** (département de l'Ariège, académie de Toulouse), pour la qualité « pédagogique » de son projet.



© Philippe DEVERNAY